



Coulonges-les-Hérolles

Bulletin Municipal : No 51 : décembre 2014

Sommaire

Éditorial

Marché aux
volailles

Marché aux
moutons

Legs BOULOUX-
RESNIER

Autour de nos
déchets

Travaux

Voitures hors
service

Dates à retenir

CCAS

Etat-Civil

Marché au cadran

Médiathèque

Maison de santé

Recensement

Téléthon

Recensement 2015

Inscription listes
électorales

Projet Eolien

Portage de
médicaments

Présence verte

Conseils
Municipaux

Edito

Nous voici arrivés à la fin de l'année. Quelques satisfactions : l'aboutissement de projets débutés depuis plusieurs années, comme la construction du Marché au cadran interrégional des Hérolles qui aura 4 ans en janvier, et la Maison de santé à la Trimouille il y a 3 ans passés du 25 novembre. Il est appréciable d'avoir, par les temps actuels, de l'investissement sur notre territoire.

La volonté du Conseil est de continuer à préparer l'avenir. La communication internet en est un challenge pour notre développement. Je peux vous assurer qu'à chaque réunion je ne manque pas d'aborder ce sujet que ce soit auprès des opérateurs, à la CCM, avec les élus du département ou de la région. Notre avenir passe par ce développement.

Une forte réalité financière : la baisse des dotations de l'Etat qui est programmée jusqu'en 2017. Pour notre commune, c'est une diminution de notre budget de 19 000 €. Nous allons aussi vers une disparition du fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle, pour Coulonges, c'est une perte de 23 000 €. Ces annonces nous appellent à la plus grande prudence pour notre fonctionnement.

De lourdes conséquences vont suivre si nous n'avons pas de ressources nouvelles. Vous l'avez compris, nous allons avoir une diminution budgétaire d'environ 40 000 €. Nous recherchons de nouveaux moyens pour notre fonctionnement, c'est une des raisons pour lesquelles le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour le développement du projet éolien sur notre commune. Jusqu'à ce jour, nous avons des finances suffisantes, mais demain qu'en sera t il? Avons-nous le droit d'ignorer le projet en cours? Avons-nous une autre solution? De plus, nous serons accompagnés financièrement pour développer un ou plusieurs projets et ce dans un contexte de fortes réductions des aides! Ce projet générera 30 000 € de recette par an pour notre budget. Ce n'est pas seulement un raisonnement économique, mais c'est produire propre, avec le vent qui est une énergie gratuite, c'est contribuer à assurer notre indépendance énergétique et atteindre les objectifs fixés en la matière, c'est aussi une solution pour traverser la crise financière actuelle. Et ceux qui pensent que tout va continuer comme avant n'ont peut-être pas la bonne appréciation de la situation.

Nous ne sommes pas inquiets mais seulement responsables. Nous voulons continuer à investir, maintenir nos emplois, proposer les services d'aujourd'hui et les nouveaux que la pyramide des âges fait apparaître. Notre souhait est d'entretenir les biens de la commune, ses espaces, assurer son fonctionnement, répondre aux obligations de plus en plus importantes pour la sécurité de notre foire. J'en profite pour rappeler la foire exceptionnelle et historique du 29 mai 2014, et remercier très chaleureusement tous ceux qui ce jour là ont contribué à ce succès. (élus, agents, commerçants, gendarmes, délégataire, nos très nombreux visiteurs...) Quelle journée!!!

Je voudrais évoquer le changement de personnel au sein de notre équipe technique, le départ de David et le retour parmi nous d'Alain, de Sophie qui est en formation option animation. La démission, de Karine qui a décidé de se retirer de notre Conseil Municipal pour des raisons personnelles. Je tenais à la remercier pour tout le travail qu'elle a effectué, de sa forte implication dans le Conseil précédent et la place qu'elle avait dans ce nouveau. C'est avec regret que j'ai pris acte de cette décision.

Le recensement de notre population, aura lieu en 2015. A vous de réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur.

Je ne peux que vous souhaiter de très bonnes fêtes en famille, entre amis. Préservons ces valeurs qui elles ne nous coûtent que la volonté d'aller vers l'autre...

Le Maire

Raymond GALLET

Mairie, 3 Place Sully, 86290 COULONGES : Tél 05 49 91 77 08 : Fax 05 49 91 59 16

coulonges-les-herolles@cg86.fr

http://www.coulonges-les-herolles.fr

Marché aux Volailles

Comme chaque année, le 18 décembre se tiendra le marché aux volailles.

Marché aux moutons

Le marché aux moutons se tiendra le 18 décembre en même temps que le marché aux volailles.

Legs BOULOUX-RESNIER:

La commission de redistribution du legs BOULOUX-RESNIER, en concertation avec le conseil municipal, attribue une récompense de 50 euros aux lauréats du Brevet des Collèges, Baccalauréat ainsi qu'aux nouveaux nés de l'année 2014.

Les personnes concernées sont priées de se faire connaître à la mairie pour que la récompense soit attribuée.

Autour de « nos déchets »

La déchetterie des Hérolles qui était exceptionnellement ouverte un après-midi par mois ne fonctionnera plus en 2015. Par manque de participants (en moyenne 3 à 4 personnes par après-midi), de personnel, le budget fonctionnement devant être très « serré » en ces temps de crises et d'autre part parce que la déchetterie n'est plus aux normes.

De plus le ramassage des encombrants mis en place dernièrement qui a été bien suivie ferait double emploi.

Nous programmerons une autre tournée probablement au printemps les :

- ✓ Mardi 19 Mai 2015 pour le secteur des Hérolles
- ✓ Mardi 26 Mai 2015 pour le secteur de Coulonges

Déchetterie La Trimouille :
lundi/mercredi/vendredi/samedi :
8h30 à 12h et 13h30 à 18h
jeudi : 8h30 à 12h

Pour embellir et entretenir notre commune, des travaux ont été réalisés :

Aménagement de la mare de L'Age Boutaud concernant le chemin d'accès à l'arrière de la mare.

A Benaize, mise en place de buses pour l'écoulement des eaux.

Curage des fossés sur le terrain des peupliers aux Hérolles.

Empierrement d'une partie des chemins de Thélisset, Le Peu, Le Pavillon, La Bergerie, La Jarrige.

Mise en place de la balustrade pour l'accès à la salle des fêtes (réalisée entièrement par Yvan), si le temps le permet les peintures seront terminées prochainement, ainsi que l'aménagement du parking avec plantation des haies.

Le chantier principal a été la construction d'une plate forme devant la salle des fêtes avec la création d'un parking supplémentaire.

Aux Hérolles pour le marché au cadran, pose de borne incendie ainsi qu'au chemin du Pilori et alimentation en eau et électricité.

Avant l'hiver, les haies seront taillées.

David nous a quitté pour s'orienter vers un autre avenir à l'issue d'une formation, nous lui souhaitons bonne chance. Il sera remplacé par Alain, qui connaît bien le territoire communal pour avoir déjà effectué quelques remplacements.

Voitures hors service

Nous constatons qu'il y a des voitures hors d'usage sur vos terrains privés. Elles sont susceptibles de porter atteinte à la santé et à l'environnement et constituent également des désagréments visuels pour vos voisins, les habitants de notre commune et les gens qui la traverse.

Vous pouvez soit les faire enlever par un professionnel agréé pour la démolition ou le broyage. Ou alors, nous vous proposons d'organiser un ramassage pour l'ensemble des personnes concernées sur notre commune.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à la Médiathèque et préciser : le nom du propriétaire du véhicule, l'immatriculation du véhicule, la marque et le modèle, le lieu de l'enlèvement.

La vie de notre commune.....

Dates à retenir :

Vendredi 12 décembre 11h: Pose de la première pierre du Marché au cadran.

Samedi 20 décembre 16h : Spectacle de Noël à Thollet

Dimanche 11 janvier à 10h 30 : Vœux du maire à la salle des fêtes de Coulonges

Dimanche 18 janvier : Repas offert par le CCAS aux aînés de la commune à la P'tite Caille aux Hérolles,

Samedi 21 février: Belote Club de l'Amitié

Dimanche 15 mars: Loto Club de l'Amitié

Samedi 21 mars: Repas chevreuil ACCA

Dimanche 19 avril: Repas de Printemps Club de l'Amitié

Dimanche 3 mai: Loto ACCA

Jeudi 7 mai: Repas du Club de l'Amitié

Dimanche 14 juin: Loto ACCA

Dimanche 12 juillet: Loto du Club de l'Amitié

Samedi 18 juillet: Méchoui ACCA

Dimanche 30 août: Loto ACCA

Dimanche 20 septembre: Loto du Club de l'Amitié

CCAS

Comme tous les ans, le CCAS de notre commune offre à nos aînés de 70 ans et + la possibilité de recevoir un colis de fin d'année ou de venir partager un bon moment autour d'un repas.

Nous avons recensé la population susceptible d'être concernée, toutefois il se peut que nous ayons oublié certaines personnes. Si tel est le cas, nous nous en excusons par avance et vous invitons à vous faire référencer en Mairie avant le 20/12/2014.

Rappel des conditions d'attribution :

- Vous devez avoir 70 ans (ou être dans votre 70ème année) et vous devez remplir 1 des 2 conditions ci-dessous :

- Être inscrit sur la liste électorale de la commune

- Résider sur la commune + de 6 mois par an

Toute personne de la commune qui souhaite se joindre à nos aînés à la possibilité de venir en payant la somme de 28 € (réservation auprès de la Mairie avant le 10 Janvier 2015)

État Civil

Décès :

Julien GUILLOT, Les Hérolles

Le 31 mai 2014

Dans sa 92^{ème} année

Annie, Nicole TOUREAU, Travail Gogain

Le 29 août 2014

Dans sa 55^{ème} année

Roger, Paul LANDON, Benaize

Le 1er octobre 2014

Dans sa 68^{ème} année

*Que les familles reçoivent nos sincères
condoléances.*

Cette période nous rappelle encore plus durement la disparition de Roger LANDON, conseiller municipal de Coulonges (2001-2008) et membre très actif au sein de notre CCAS, il était fortement impliqué et apprécié .

Nous avons appris le décès de Mme Desert maire de Liglet durant 3 mandats, si nous évoquons sa disparition c'est que ce fut une personne très active pour l'aménagement de notre territoire, notamment la réalisation de la maison de retraite de Brigueil le Chantre et le soutien aux projets du cadran et de la maison de sante.

Des nouvelles du Marché au cadran...

Comme vous avez pu le constater, les travaux vont bon train. Le calendrier est respecté et on peut penser que le bâtiment sera terminé pour le mois d'avril.

De son côté, la SAS qui va gérer le marché travaille aussi. Le règlement intérieur est quasiment finalisé, différentes équipes ont été constituées pour s'occuper de la communication, du recrutement, etc... Il s'agit d'être prêt aussi en avril, d'autant que les éleveurs s'intéressent de plus en plus au projet.

Bref, le rêve devient réalité ! !



La Médiathèque

Nous vous rappelons que la Médiathèque est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Nous disposons d'un large choix de romans, documentaires, cd... n'hésitez donc pas à venir nous voir !

Cet été, plusieurs activités ont été réalisées :

- En Juillet, les enfants ont fabriqué de magnifiques fleurs en carton recyclé.

- En Août, une semaine théâtrale durant laquelle les enfants ont fabriqué le décor et répété afin de présenter leur spectacle le vendredi. Ils ont proposé «Les Musiciens de Coulonges» et ont reçu les applaudissements du public!



Pour terminer les vacances d'été, ce sont 14 apprentis pirates qui ont découvert le trésor caché de Coulonges, après de nombreuses énigmes !



- Pour les vacances de la Toussaint, les enfants ont réalisé un photophore ou un pot à crayons et la semaine suivante un hérisson en argile. Nous sommes restés sur le thème de l'automne.



- En décembre nous organiserons deux activités (dont une avec la participation de l'association 4 C) qui se dérouleront les:

Mardi 23 Décembre à 14h30 : Décoration d'objets à suspendre en bois

Lundi 29 Décembre à 14h30 : Réalisation en pompon.

Durant chaque vacances nous organisons des activités pour les enfants.



Alors, n'hésitez pas à inscrire vos enfants, petits enfants... Au 05.49.91.77.08.

Nouveautés 2015

- ★ Nous allons augmenter le nombre d'activités avec les enfants durant les vacances scolaires. Car nous avons de plus en plus de demandes.
- ★ Dans un désir de venir en aide aux personnes seules, dépendantes et de laisser du temps libre à celles qui les accompagnent, nous travaillons sur un projet qui consisterait à proposer par le biais du personnel de la Médiathèque des activités manuelles, le portage de livres... Cette démarche permettra aussi de renforcer les liens sociaux.

Dans un premier temps, pour mieux connaître vos besoins et vos attentes merci de remplir le questionnaire ci-joint. Puis, de le remettre à la Médiathèque ou à la Mairie.

- ★ A partir de Janvier, il sera organisé des cours d'Anglais. Pour les personnes qui désirent suivre ces cours, veuillez nous contacter avant le 31 Décembre pour les inscriptions.

La Maison de Santé...

Le projet de la maison de santé à la Trimouille continu son avancée. L'engagement de nos médecins, des infirmiers et la venue du bureau de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) dans les futurs locaux, vont permettre de lancer la consultation aux entreprises pour la réalisation de l'agrandissement. Les travaux sont prévus pour juin 2015 et une entrée dans les lieux début 2016. Concernant l'ADMR, nous versons chaque année une subvention pour les heures effectuées sur notre commune. Malgré cela, l'ADMR qui emploie beaucoup de personnes, a un budget très restreint et c'est pour cette raison, que pour payer le loyer nous avons proposé aux Conseils Municipaux de délibérer pour assumer cette charge, leur présence étant indispensable sur notre canton.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



JDC
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ARMÉE
GENDARMERIE
MARIENNE

SGA
Service de Gestion des Adresses

www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION SUD-OUEST
BSN Poitiers : Départements 16 / 77 / 79 / 86 : 05 49 00 24 69
BSN Toulouse : Départements 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82 : 05 62 57 38 68
CSN Bordeaux : Départements 33 / 47 : 05 57 85 11 26
CSN Limoges : Départements 19 / 23 / 24 / 87 : 05 55 12 69 71 72
CSN Pau : Départements 40 / 64 / 65 / 32 : 05 59 40 46 71



Une randonnée moto et quads est organisée le

Samedi 6 décembre 2014

Champ de Foire des Hérolles

en faveur du Téléthon.

Inscription 8h

Départ 9h



Cette année, le recensement se déroule sur notre commune ! Il aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre Mairie se présentera chez vous, muni de sa **carte officielle**. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papiers à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Les inscriptions sur les listes électorales 2015 sont ouvertes jusqu'au 31 décembre.



Projet éolien de Thollet et Coulonges...

Le Conseil a prononcé un avis favorable pour les servitudes concernant nos chemins, ce qui implique de la part du promoteur l'engagement de refaire les chemins empruntés, de les entretenir durant tout le temps de l'exploitation du site et de reverser à notre commune une indemnité annuelle de 3500€. De plus, le conseil municipal a consenti un bail emphytéotique pour un poste d'électrification qui apportera aussi une indemnisation.

Un comité de suivi s'est tenu le 19 novembre, ce fut un moment d'échange constructif sur le projet. Le permis de construire sera déposé en décembre. Tous les documents, et l'évolution du projet sont à disposition du public et consultables dans un classeur à la Mairie.

Portage des médicaments

Dans notre profession de foi, nous avons évoqué le projet de portage de médicaments.

Nous avons rencontré les responsables de la Poste pour discuter des possibilités qu'elle pouvait nous offrir. Or, il semblerait que les services concernés du Syndicat de la Pharmacie ne soient pas au courant officiellement que la Poste rendait ce service.

D'autre part, les normes demandées seraient nombreuses : emballage spécifique, bonne volonté des préposés, coût...

Le projet n'est pas abandonné, nous explorons les diverses pistes et nous continuerons nos démarches.



*À mes côtés pour continuer
à vivre chez moi !*

L'association vous apporte vos repas,
vous sécurise, rassure votre entourage
et s'engage à répondre au mieux à vos besoins.

Un seul numéro : le **05 49 44 59 99**

**Nos services sont
ouverts à tous !!**



Portage de repas à domicile

Chaque jour, bénéficiez d'un repas complet, équilibré et varié,
confectionné à Poitiers et élaboré par une diététicienne.
Nous proposons différents menus respectant votre régime.

Téléassistance

*Vous permettre de rester à domicile et en toute
sécurité, c'est notre priorité et surtout **notre métier** !*

Le fonctionnement est simple et efficace, fonctionne
24h/24 et 7jrs/7.

En vous abonnant à la Téléassistance de Présence
Verte Services, profitez de nombreux avantages
comme la maintenance et le dépannage gratuit,
l'abonnement au journal l'Oiseau Bleu, une visite
annuelle par un de nos conseillers, ...



L'association dispose de l'agrément simple
« services à la personne ».

Toutes les prestations ouvrent droit à un avantage fiscal
pouvant aller jusqu'à 50% des sommes engagées.

www.presenceverteservices.com

Conseils Municipaux

Conseil du 7 mai 2014:

- Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et nomination des représentants au sein de cette assemblée
- Attribution d'une indemnité exceptionnelle pour stage
- Mise en place de permanences pour travail dimanche et jours fériés
- Projet éolien: révision du comité de suivi

Conseil du 13 juin 2014:

- Autorisation permanente de poursuites par la Trésorerie
- Mise à disposition d'une salle à usage de bureau au SIVOM
- Vente de parcelles au profit de la Communauté de Communes du Montmorillonnais
- Versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Montmorillonnais
- Viabilisation de terrains en vue de la construction d'un marché au cadran-Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes du Montmorillonnais (CCM)
- Implantation d'un poteau défense incendie aux Hérolles. Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes du Montmorillonnais (CCM)
- Création d'un point lumineux Impasse de la Scierie-Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes du Montmorillonnais (CCM)
- Recensement de la population 2015: Désignation d'un coordonnateur

Conseil du 11 juillet 2014:

- Avis favorable pour la demande d'autorisation en vue d'exploiter un parc éolien par la société MSE LA HAUTE BORNE sur la commune de Tilly
- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable concernant le SIAEP de Brigueil-le-Chantre
- Modification des statuts du SIVRT
- Approbation de l'acte constitutif de groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et d'électricité et de prestations liées à l'optimisation des consommations d'énergies dont le syndicat ENERGIES VIENNE est le coordonnateur
- Réorganisation de la halle aux Hérolles. Demandes de subventions
- Attribution de subventions aux associations-Exercice 2014
- Acquisition biens immobiliers aux Hérolles
- Décision modificative n°1-Exercice 2014
- Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat
- Attribution d'une indemnité de conseil à Madame LATOUR Monique, Receveur municipal
- Attribution d'une indemnité de préparation des documents budgétaires à Madame LATOUR Monique, Receveur municipal
- Renouvellement de l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine pour 2014
- Signature d'un bail emphytéotique avec la SAS marché au cadran des Hérolles

Conseils Municipaux

Conseil du 12 septembre 2014:

- Révision du prix pour colonne du souvenir
- Proposition de délibération pour une borne de recharge de véhicules électriques
- Point sur la fusion-dissolution des syndicats d'eau et d'assainissement
- Acquisition biens immobiliers aux Hérolles : complément
- Fixation du prix de location de garages aux Hérolles
- Demande de transfert du solde de l'enveloppe du Fonds de Soutien d'Investissement Départemental (FSID) du SIVRT à la commune de Coulonges
- Décision modificative n°2-Exercice 2014
- Signalisation aux Hérolles : Demande de subventions

Conseil du 17 octobre 2014:

- Révision des seuils de poursuites dans le cadre de l'autorisation donnée au receveur municipal
- Délégation au Maire pour la préparation, la passation et l'exécution des marchés
- Désignation des délégués auprès du syndicat d'eau et d'assainissement
- Projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Coulonges: avis favorable sur la promesse de constitution de servitudes et bail emphytéotique
- Travaux d'élagage des chemins communaux
- Réfection du mur du cimetière : demande de subvention
- Achat immobiliers et rénovation des 5 garages aux Hérolles: demandes de subvention
- Décision modificative n°3-Exercice 2014
- Révision du règlement du cimetière, du columbarium et du jardin du souvenir

Conseil du 21 novembre 2014:

- Renouvellement des conventions d'adhésion 2015 à Vienne Service
- Renouvellement du contrat d'assurance CNP personnel titulaire
- Projet d'échange des terrains aux Hérolles
- Intégration de l'ADMR dans les locaux de la futur Maison de Santé : participation au loyer
- Renouvellement du contrat d'avenir agent Bibliothèque-Médiathèque
- Recrutement d'un CAE agent d'entretien
- Recensement 2015
- Recrutement et rémunération d'un agent recenseur.

**Le conseil municipal ainsi que les agents
communaux vous souhaitent de très bonnes
fêtes !**

